



Club de tir du Bas St-Laurent

RÈGLES DU CLUB DE TIR

Champ de tir 104m (12 pas de tir)

Autorisation de tir à partir de 8h00



La consommation de marijuana est interdite sur le site

- Toute séance de tir se déroule sous la supervision d'un responsable s'il y a plus d'un tireur
 - Le responsable ne peut, superviser et pratiquer le tir en même temps;
- Seul le membre et son invité peuvent participer à une séance de tir;
 - L'invité doit utiliser le même pas de tir que le membre
- Une arme à feu doit toujours être manipulée qu'à l'endroit désigné à cette fin et sécurisée. Elle doit être pointée de manière sécuritaire et vers le haut lors des déplacements;
- Une arme à feu doit être chargée que sur le pas de tir;
- Toute personne présente peut, lorsque les circonstances l'exigent, commander le cessez-le-feu;
- Le port d'une arme à feu est interdit, sauf pour les disciplines de tir qui l'exigent et dans ce cas strictement à la ligne de tir.
- Le tir en diagonale est interdit, sauf lorsque la discipline de tir l'exige;
- Tout nouveau membre et/ou tireur doit se rapporter à l'officiel de tir pour s'informer des règles de sécurité;
- Le tir ne s'effectue qu'à partir des lignes ou des pas de tir autorisés;
- L'accès à la ligne de tir est interdit à toute personne sous l'influence d'alcool et/ou de drogue;
- Le port de vêtements à connotation violente, raciste et haineuse est interdit.
- Il est interdit de pratiquer le tir à partir du coucher du soleil.
- Tout tireur qui déroge aux présentes règles peut selon les circonstances recevoir les sanctions suivantes:
 - 1- Avertissement verbal ou écrit.
 - 2-Expulsion du pas de tir. .
 - 3- Expulsion du champ de tir.
 - 4- Expulsion du club de tir.

❖ Types d'armes à feu et calibres autorisés dans le champ de tir:

- Armes à feu sans restriction et carabine à autorisation restreinte.
- Tous les calibres équivalents ou inférieurs au .338 Lapua Magnum.

❖ Types de projectiles interdits dans le champ de tir:

- Balles explosives ou traçantes. Les projectiles à coeur d'acier sont interdits à la ligne de tir de 104m.

❖ Types de cibles autorisées :

- Papier et métallique. Les cibles métalliques doivent être utilisées dans l'abri anti-ricochet et seulement à partir de la ligne de tir de 104m.

❖ Positions de tir autorisées dans le champ de tir:

- Ligne de tir 104m : Assise et debout.
- Ligne de tir 20m : Couchée, à genou, assise et debout

❖ Directives qui doivent être observées lorsqu'un cessez-le-feu est ordonné:

- Sécuriser l'arme à feu en pointant l'arme à feu dans une direction sécuritaire et se retirer de la ligne de tir.

❖ Usage des lumières:

- La lumière rouge signifie que le champ de tir est ouvert, = DANGER.
- Le panneau de situation ouvert/fermé doit indiquer la bonne situation de tir.

❖ Utilisation de la ligne de tir 20m :

- La toile de protection du poste de tir de 104m doit être déployée pour rendre la ligne de tir 104m inutilisable.

❖ Numéro de téléphone d'urgence : **911**